





1/200 000 - 1 cm : 2 km.

Routes

- Autoroute à chaussées séparées
- Double chaussée de type autoroutier (sans carrefour à niveau)
- Aire de service, de repos
- Échangeurs numérotés: complet - partiels
- Route principale
- Itinéraire régional ou de dégagement
- Route: revêtue - non revêtue ou de mauvaise viabilité
- Piste cyclable - Chemin d'exploitation - Sentier
- Autoroute - Route en construction (le cas échéant : date de mise en service prévue)

Largeur des routes

- | | | | |
|--------------------|--------------|-------------|------------------|
| | | | |
| Chaussées séparées | Quatre voies | Trois voies | |
| | | | |
| Deux voies larges | Deux voies | Une voie | Une voie étroite |

Distances en kilomètres



Numérotation - Signalisation

- A1, E10, N13, D22 Autoroute, route européenne, nationale, départementale
- PARIS Ville signalisée par un panneau vert sur les grandes liaisons routières

Obstacles

- Pentes de 5 à 9%, de 9 à 13%, 13% et plus (flèches dans le sens de la montée)
- Col et sa cote d'altitude
- Parcours difficile ou dangereux
- Passages de la route: à niveau, supérieur, inférieur
- Hauteur limitée (indiquée au-dessous de 4,50 m)
- Transport des autos par bateaux (liaison saisonnière)
- Bac passant les autos (" LE GUIDE ROUGE " donne le numéro de téléphone des principaux bacs)
- Bac pour piétons et cycles
- Limite de charge d'un pont, d'un bac (indiquée au-dessous de 19 t .)
- Pont mobile, barrière de péage
- Limite de charge d'une route nationale ou départementale
- Route à sens unique
- Une voie étroite: croisement difficile, impossible; route à charge limitée
- Route réglementée (interdite à certaines heures, sens alterné, etc .)
- Route interdite

Hébergement

Indications limitées aux ressources sélectionnées dans les Guides Michelin

- Localité possédant un plan dans " LE GUIDE ROUGE "
- St Jean** Ressources hôtelières sélectionnées dans ce même guide
- Localités ou sites retenus dans le Guide "Camping-Caravanning"
- Hôtel, restaurant isolé

Curiosités

Principales curiosités voir " LE GUIDE VERT "

- | | | |
|----------------------|-------------------|-----------------|
| Table d'orientation | Édifice religieux | Phare |
| Panorama | Château - Ruines | Moulin à vent |
| Point de vue | Monument | Grotte |
| Parcours pittoresque | Mégalithique | Autre curiosité |

Sports - Loisirs

- | | | |
|-----------------|-------------------------|-----------------------------|
| Stade | Baignade - Piscine | Parachutisme |
| Golf | Parc aquatique | Téléphérique, télésiège |
| Hippodrome | Base ou parc de loisirs | Refuge de montagne |
| Centre équestre | Vol à voile | Sentier de grande randonnée |
| Centre de voile | | |

Équipements - Environnement

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| Voie ferrée, station | Pétrole ou gaz naturel | Église ou chapelle |
| Chemin de fer touristique | Carrière - Mine | Cimetière - Calvaire |
| Aéroport | Transporteur industriel aérien | Château |
| Aérodrome | Barrage | Fort |
| Aéroport | Usine | Ruines |
| Tour ou pylône de télécommunications | Phare ou balise | Monument |
| Poste d'appel d'urgence | Moulin à vent | Grotte |
| Frontière | Château d'eau | Maison forestière |
| Bureau de douane | Établissement hospitalier | Forêt ou bois |
| | | Forêt domaniale |

Carte extraite du programme du festival



30 Rue Lesueur
80142 ABBEVILLE CEDEX
Renseignements 33 (0)3 22 24 02 02
Fax : 33 (0)3 22 25 47 97

toute l'année

www.festival-oiseau.asso.fr

contact@festival-oiseau.asso.fr

Accueil et réservation

dès parution du dépliant de 8h30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
et pendant le Festival de 9h00 à 18h30 à la Chambre de Commerce et d'Industrie
(Accès Rue du Chevalier de la Barre)

ABBEVILLE

Office de Tourisme - Place de l'Amiral Courbet
Théâtre Municipal - Boulevard Vauban

BAIE DE SOMME

Maison de l'Oiseau - Lanchères, entre St Valery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer
Parc Ornithologique du Marquenterre - Saint Quentin en Tourmont
Salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer - Rue du Docteur Bourjot
Salle Toulouse Lautrec - Rue Eudel - Le Crotoy
Casino - Place des Pilotes - St Valery-sur-Somme
Chapelle St Pierre - Rue St Pierre - St Valery-sur-Somme

THEATRE MUNICIPAL – DEBAT PUBLIC

Quel avenir pour la baie de Somme ?

A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire et du festival de l'oiseau, le SMACOPI (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde) a organisé un débat public où le futur de la baie de Somme a été évoqué. Constats et conseils de spécialistes à l'appui.

La baie de Somme est splendide, exceptionnellement riche à plusieurs points. Si cet atout majeur de notre région n'est contestable et contesté par personne, son devenir fait l'objet de certaines inquiétudes.

Le passé, le présent mais aussi et surtout le futur de la baie de Somme ont donc été abordés lors d'un débat en présence de plusieurs intervenants spécialistes. Un débat suivi avec attention par plusieurs centaines de personnes au théâtre municipal. En remontant loin dans le temps, les premières traces d'une structuration importante de l'espace baie de Somme par l'homme se retrouvent à l'époque romaine. Au cours des siècles, cette zone humide a été asséchée, drainée ou endiguée.

Rétablir le libre jeu de la marée

Désormais, il serait bientôt trop tard pour que les générations futures profitent de ces paysages. En cause : l'accélération du comblement de l'estuaire, la disparition des zones humides et de l'immense

cortège de plantes, d'insectes, de mammifères et d'oiseaux...

Des questions se posent alors comme peut-on renverser la tendance ? Peut-on retarder l'échéance ? Se défendre contre la mer ou vivre en harmonie avec la nature ? Autant de questions auxquelles cinq intervenants en compagnie du directeur du SMACOPI ont apporté des éléments de réponse.

Le problème de l'ensablement est revenu au cœur des débats. « La baie s'ensable car les courants de marées sont plus importants et il rentre donc plus de sable qu'il en repart. Les digues ont également pour effet d'accélérer le processus, les chenaux sont de plus en plus encaissés » ont expliqué les spécialistes. Ils ont également précisé que « le paysage de la baie de Somme a une valeur économique non négligeable comme celle de la biomasse qui est énorme ». [...]

En conclusion, le but recherché est de trouver le juste équilibre entre l'action de la main de l'homme et celle de la nature pour vivre en harmonie dans cette magnifique baie de Somme. Pour cela, le SMACOPI va continuer à chercher des solutions pour accompagner le développement de la baie de Somme avec plusieurs projets comme baie de Somme vivante : il s'agit de constituer un fonds documentaire et une banque d'images sur la baie et de pouvoir valoriser ces ressources sur le terrain au plus près des visiteurs et en interactions avec les sites de la baie.

La baie de Somme, c'est...

La baie de Somme, c'est 7 000 hectares d'estuaire, 70 kilomètres de côte, 15 kilomètres de profondeur.

C'est une immense zone humide avec la rencontre entre terre et mer, de l'eau douce et de l'eau salée dont la fonction est fondamentale dans l'équilibre écologique.

Une richesse naturelle : 306 espèces d'oiseau recensées. En hiver, 20 000 oiseaux s'y installent. La baie de Somme abrite une des 6 colonies de spatules blanches dont il existe seulement 1 500 couples en Europe. C'est la plus grande colonie française de phoques veaux marins avec une centaine de spécimens.

Les dunes littorales abritent 64 types d'habitat, 395 espèces végétales, 60 espèces d'oiseaux nicheurs, 9 espèces de batraciens, plus de 500 espèces d'insectes et les nombreux mammifères.

C'est une fréquentation touristique croissante. Une urbanisation relativement faible mais croissante. Des activités locales traditionnelles et peu développées : en déclin (comme la pêche) ou en concentration (agriculture).

Seul le tourisme est en croissance constante. Le flux touristique est extrêmement important avec notamment 400 000 visiteurs par an au cap Hornu ou encore 800 000 à la pointe du Hourdel.

Le Journal d'Abbeville du 28 avril 2004

Le festival comme guide touristique

La convention signée entre le conseil régional et l'association du festival de l'oiseau confirme l'intérêt économique de la manifestation, notamment pour promouvoir la baie de Somme.

[...]

En 2005, les services associeront balades, hébergement et restauration

Cette évolution permet au festival d'être reconnu par le conseil régional comme « l'événement qui suscite le plus fort retour média sur la Picardie ».

[...] Hormis la reconnaissance, la convention vise « la pérennité et le développement d'une manifestation devenue emblématique de l'image de la Picardie ». A travers cette convention, le conseil régional apporte une aide financière à l'association, et fixe des objectifs de développement.

Le festival de l'oiseau y est vu comme un vecteur de développement et du tourisme durable. Pour cela, l'association met actuellement en place un agrément des guides nature.

En 2005, le festival sera enrichi d'un colloque ou d'un séminaire, tandis que l'association élaborera des produits touristiques « nature » plus importants. Les services proposés ne s'arrêteront plus aux balades, mais y associeront l'hébergement et la restauration.

Le but de ces démarches est d'arriver d'ici trois à cinq ans à faire figurer la baie de Somme parmi les destinations des organisateurs de circuits touristiques. Le festival ne se contente plus de valoriser l'image de la région, il doit fédérer les acteurs locaux du tourisme.

Hélène Hocquet

Le Courrier picard du 27/03/2004

Annexe 5

Tourisme : un label « guide qualité »

Durant le festival de l'oiseau, vingt-quatre guides nature sont jugés par un cabinet chargé d'attribuer un agrément qualité. Une démarche unique en France, dont le but est à terme de créer un label « guide qualité », comme pour les campings.

En matière de tourisme, il y a ceux qui se baladent au gré de leurs envies, et ceux qui préfèrent suivre le guide. Les seconds étant de plus en plus nombreux, et parfois de plus en plus exigeants, une action unique, et peut-être précurseuse, va être menée en Picardie maritime.

A l'initiative des organisateurs du festival de l'oiseau, vingt-quatre guides suivent actuellement une formation destinée à améliorer l'ensemble de leurs prestations.

Au terme de celle-ci, des audits « mystère » seront réalisés pendant le festival. Ceux qui répondront aux différents critères de qualité recevront un agrément, valable deux ans, dont le référentiel a été déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

« C'est une démarche unique en France » insiste Gérard Désérable, conseiller tourisme à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville. Une démarche novatrice et soutenue par le département et la région.

Ainsi, l'objectif, à terme, est que cet agrément soit repris par le ministère du tourisme, dans le cadre du plan qualité France. Au même titre que les campings ou les hôtels, certains guides pourraient être affublés d'un label qualité.

Des rencontres ont eu lieu récemment avec les guides du parc naturel régional de Brenne et celui du Mont Saint-Michel. « Si notre démarche aboutit, ils pourraient emboîter le pas, ce qui donnerait encore plus de légitimité à notre action ».

Une garantie supplémentaire de promotion touristique, selon G. Désérable.

Ces guides, parfois bénévoles, s'inscrivent aujourd'hui dans un long processus de formation, démarré en octobre et mené par un cabinet spécialisé. Préparation, attitude, gestuelle, rythme, autorité sur le groupe, élocution : autant de critères travaillés, répétés, et qui seront mis à profit pendant le festival de l'oiseau. [...]

L'obtention d'un agrément, gage de qualité, demande aussi en effort supplémentaire. « Nous avons tous un point commun, c'est notre passion pour cette activité. Aussi, nous sommes tous prêts à nous améliorer » dit Jean-Claude Darras, guide en baie d'Authie.

Des sacrifices pour la bonne cause, qui devraient bénéficier à l'activité touristique tout au long de l'année. « Les comités départementaux et régionaux du tourisme sont partenaires » poursuit G. Désérable.

Ainsi, ces formations pourraient être multipliées à l'avenir. Avec éventuellement, quelques cours de perfectionnement en anglais, pour répondre à la demande étrangère, de plus en plus nombreuse.

Pour l'heure, les vingt-quatre guides peaufinent leur travail en attendant d'être jugés, et, éventuellement de recevoir leur agrément.

F. Julien

Le Courrier picard du 17 mars 2005